

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5323
3 juin 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité concernant les incidences financières de l'envoi d'une mission d'observation des Nations Unies au Yémen

Comme suite au rapport^{1/} que j'ai adressé au Conseil de sécurité le 27 mai 1963 et dans lequel je donnais un aperçu de la nature et de l'ampleur de la mission d'observation des Nations Unies que l'on se propose d'envoyer au Yémen, je communique ci-joint^{2/} au Conseil, pour information, un état indiquant le coût estimatif de la mission, tel qu'on peut le prévoir actuellement.

Cet état est divisé en deux parties :

- 1) Coût de la mission si sa durée ne dépasse pas quatre mois;
- 2) Coût mensuel additionnel de la mission après les quatre premiers mois, si la durée de la mission devait être prolongée.

^{1/} S/5321.

^{2/} Voir l'annexe.

ANNEXE

Mission d'observation des Nations Unies au Yémen

Prévisions de dépenses

Première partie - Prévisions établies pour une durée de quatre mois

	<u>Dollars</u>
1. Traitements et salaires et dépenses communes de personnel	58 620
Le crédit prévu couvre les traitements et salaires et les dépenses communes de personnel connexes du Chef de la mission, de 10 agents recrutés localement (commis, plantons, agents d'entretien, etc.), ainsi que de 16 fonctionnaires (4 administrateurs et 12 agents du Service mobile) détachés.	
2. Frais de voyage et indemnités de subsistance	76 200
Le crédit prévu couvre les frais de voyage au lieu de la mission, et retour, de 17 observateurs militaires et de 16 fonctionnaires détachés, ainsi que les indemnités de subsistance qui leur seront versées pendant la durée de la mission. Il couvre également le coût d'un voyage aller et retour, que le Chef de la mission fera entre le lieu de la mission et New York (pour consultations) ainsi que des indemnités journalières de subsistance qui lui seront versées pendant la durée de la mission.	
3. Frais de transport et autres dépenses du personnel militaire (hommes de troupe)	163 180
Ce crédit comprend : 100 000 dollars pour le transport au lieu de la mission, et retour, de 180 militaires (hommes de troupe) et de leur équipement par avion Yukon (trois vols); 60 480 dollars pour l'indemnité journalière (1 dollar 30 par personne), la prime journalière pour difficultés d'existence (0,50 dollar par personne), et la ration quotidienne (1 dollar par personne) qui seront fournies à ce personnel; et 2 700 dollars pour le remboursement au gouvernement intéressé du coût estimatif du matériel, etc., utilisé par le personnel militaire.	
4. Location et entretien des locaux	4 000
Ce crédit est destiné à couvrir le loyer et le coût de l'entretien des bureaux et installations.	

	<u>Dollars</u>
5. Utilisation et entretien du matériel de transport	12 000
Ce crédit couvre les frais d'entretien des 60 véhicules qui seront utilisés par la mission, ainsi que le coût des pièces de rechange, du carburant, etc.	
6. Location d'avions	322 000
Le crédit prévu couvre les frais d'affrètement et de transport jusqu'au lieu de la mission de 3 Otters, de 3 hélicoptères et de 2 Caribous. Les frais de transport de ces appareils sont évalués à 45 000 dollars, 51 000 dollars et 10 000 dollars respectivement. Les dépenses d'affrètement pour une durée de quatre mois sont évaluées à 48 000 dollars, 108 000 dollars et 60 000 dollars respectivement, étant entendu que l'on prévoit une moyenne de 80 heures de vol effectif pour chacun des Otters, un tarif forfaitaire pour les hélicoptères et une moyenne de 60 heures de vol effectif pour chacun des Caribous.	
7. Communications et fret	15 000
Le crédit prévu couvre les frais de transport de 19 véhicules qui doivent être achetés (9 500 dollars), d'autres frais de transport (4 500 dollars) ainsi que le coût des services téléphoniques et des câbles commerciaux (1 000 dollars).	
8. Fournitures et services divers	9 000
Il s'agit des dépenses suivantes : papeterie, fournitures de bureau, assurances, médicaments, drapeaux, représentation, etc.	
9. Matériel et installations	147 500
Ce crédit comprend les dépenses suivantes : matériel de radio pour une station principale et cinq stations locales, ainsi que pour les groupes mobiles (80 000 dollars); générateurs pour les stations de radio (3 000 dollars); cinquante tentes équipées pour les observateurs et le personnel (12 500 dollars); matériel de bureau tel que machines à écrire, machines de reproduction, et machines à calculer (2 500 dollars); et 19 véhicules (49 500 dollars). On suppose que les militaires apporteront avec eux une quarantaine de véhicules.	
Total	<u>807 500</u>

Deuxième partie - Etat estimatif des dépenses mensuelles
après les quatre premiers mois

	<u>Dollars</u>
1. Traitements et salaires et dépenses communes de personnel	14 650
2. Frais de voyage et indemnités de subsistance	10 350
3. Frais de transport et autres dépenses du personnel militaire (hommes de troupe)	15 800
4. Location et entretien des locaux	1 000
5. Utilisation et entretien du matériel de transport	3 000
6. Location d'avions	54 000
7. Communications et fret	1 350
8. Fournitures et services divers	2 250
	<u>102 400</u>

